OBSERVATION D'UN PHOQUE VEAU-MARIN *Phoca vitulina* ET D'UNE STERNE CASPIENNE *Hydroprogne caspia* EN BAIE DE SOMME

par D. Masson et P. Royer

Le 31 juillet 1977, nous prospections le nord de la baie de Somme pour un comptage mensuel. La marée était haute et quelques oiseaux se rassemblaient sur les bancs de sable. Soudain un phoque émergea de l'eau et vint s'échouer sur la plage, mais sa position ne devait pas lui convenir car il repartit vers la mer pour réapparaître cinq minutes plus tard sur le "Banc de l'Ilette", qui n'est recouvert par la mer qu'aux très fortes marées. L'animal rampa quelques métres sur le sable et finalement opèra un demi-tour de manière à avoir la tête tournée vers la mer, peut-être pour fuir plus vite en cas de danger, puis il adopta une position de repos, couché sur le flanc gauche, la queue légérement relevée. Il resta un long moment immobile, jusqu'à ce que nous décidions d'aller observer de plus près ce pinnipède qui nous intriguait. Après avoir rampé à notre tour, nous avons approché l'animal mais il se dirigea péniblement vers l'eau lorsqu'il nous repéra. Comme nous le craignions le phoque était blessé et dès le premier coup d'oeil nous découvrîmes une grande tache qui couvrait son flanc droit et ressemblait fort à une pelade. Nous pûmes également déterminer l'espèce : il s'agissait d'un jeune veau-marin (*Phoca vitulina*) dont la taille atteignait à peu près un métre, et au pelage beige jaunâtre. Nous essayâmes de le dissuader de repartir vers la mer, mais les coups de gueule d'un phoque sont, nous l'avons supposé, aussi dangereux que ceux d'un chien... Ne sachant par quel bout l'attraper, nous l'avons laissé s'enfuir vers la mer où il disparut, mais heureusement une photo nous a permit de déterminer la cause de cette lésion cutanée. En effet, après avoir contacté le docteur Duguy (Centre d'Etudes des Mammifères Marins), il s'agit certainement de lésions dues aux hydrocarbures, et l'animal n'a pas du survivre longtemps. Un jeune individu a été trouvé mort trois semaines plus tard à "l'Anse Bidard", peut-être était-ce le même ?
N'oublions pas que le veau-marin était naguère commun sur les bancs de sable de la baie de Somme où une petite colonie était connue, mais il a disparu complétement, victime de persécutions absurdes. Il est déplorable de constater qu'à l'heure actuelle les seuls individus qui subsistent ne viennent dans cette baie que pour y mourir, victimes de nuisances qui, malheureusement sévissent à l'échelle planétaire.
Peut-être le veau-marin reviendra-t-il s'installer à la Pointe de Saint-Quentin ?

A cette observation peu courante s'ajoute celle d'une Sterne caspienne (*Hydroprogne caspia*), qui curieusement survolait le phoque, si bien que nous avions en même temps les deux raretés dans le champ de nos jumelles.
La Sterne caspienne fait figure de géante et l'individu adulte que nous avons observé semblait monstrueux à côté des Sternes

pierregarins et caugeks qui l'accompagnaient. Son énorme bec vermillon est également remarquable et aucune confusion n'est possible avec une autre espèce.

COMPLEMENTS SUR LE PHOQUE VEAU-MARIN Phoca vitulina

par F. Sueur

Au cours du mois de juillet 1977, d'autres observations de Phoques veaux-marins avaient été réalisées en baie de Somme avant celle relatée par D. Masson et P. Royer :
- 1 d'une longueur d'environ 1,30 m le 12 à l'Anse Bidard (J. Hédin)
- 1 (sans doute le même que précédemment) le 16 à la Pointe de Saint-Quentin (B. Conty).

Compte-tenu de la biologie de l'espèce : "... Les naissances ont lieu de mi-juin à mi-juillet sur des ilôts ou bancs de sable découvrant à basse mer. Les nouveaux-nés sont immédiatement actifs et doivent nager dès la marée haute qui suit leur naissance..." (Prieur, 1977), et de la découverte assez régulière en été de jeunes individus de cette espèce considérée comme sédentaire, nous pensons contrairement à Masson et Royer qu'elle doit encore se reproduire en baie de Somme. Il est compréhensible que l'étendue de la baie, le nombre de bancs de sable propices à la reproduction et la discrètion même de celle-ci rendent le repérage d'une petite population de Phoque veau-marin fort délicat.

BIBLIOGRAPHIE

Prieur D. (1977) Les Phoques des Iles Orcades - Penn ar Bed 11 (89) 77-86.